



Lo pichòt jornaou de

Sant Restit

Le mot du Maire

N°10

Novembre 2018, un siècle s'est écoulé depuis la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethonde, pour 36 jours. Cet arrêt des combats sera renouvelé régulièrement jusqu'au traité de paix du 28 juin 1919.

C'est donc bien l'arrêt des combats de la der des der comme on l'espérait à l'époque, qui soulèvera une liesse populaire et festive. C'est tout naturellement que le 11 novembre fut désigné journée de commémoration de la fin d'un conflit qui fit près de 10 millions de victimes de toutes nationalités, des jeunes hommes morts sur le sol européen.

Mairie :

2, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 04 71 71
Fax : 04 75 96 71 68
mairie@saintrestitut-mairie.fr
www.saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi :
de 9h à 12h
Mardi : de 14h30 à 18h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h

Agence postale & Point info tourisme

3, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 49 81 80
Fax : 04 75 04 87 88
pointinfotourisme@
saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert toute l'année
Sauf dimanche et jours fériés
Lundi, mercredi, jeudi, samedi :
de 9h à 12h
Mardi : de 13h45 à 18h
Vendredi : de 13h45 à 17h

Pourquoi ?

Mais liesse de courte durée, quand tels des fantômes d'outre-tombe, rentrèrent dans leurs campagnes, les gueules cassées, les estropiés, quand le monde prit conscience de l'horreur absolue de ce conflit.

Liesse de courte durée, quand tout un chacun, comprit que les privations endurées allaient se poursuivre encore de nombreuses années pour reconstruire un pays dévasté et exsangue.

Pourtant, que ce soit les rescapés revenus de l'enfer du front, leurs familles retrouvées, celle dont les hommes, maris, enfants ne revinrent jamais, tous vivaient dans l'espoir d'une paix durable.

C'est la naissance de cet espoir d'une paix possible, qui sera le thème de cette commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 à Saint Restitut. Ce thème a été voulu par la municipalité, les associations des anciens combattants, le foyer rural, le comité des fêtes, l'éloquente compagnie, le club vermeil, lithos, auxquels s'associent les écoles qui participeront à cette journée exceptionnelle.

Vous êtes conviés à participer à cette journée particulière dont vous trouverez le programme dans ce pichot journal.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas, à l'occasion de la parution de ce nouveau numéro du pichot journal, je vous souhaite de grands et bons moments de convivialité.

Yves Armand

Notre École

Bienvenue à Valérie WEISS, nouvelle professeur des écoles qui vient renforcer les effectifs. Nous lui souhaitons une bonne intégration.

Effectifs

Les effectifs des enfants sont stationnaires par rapport à l'an dernier.

Anne CAMPO	CE1, CM1, CM2	22 élèves
Jérôme CHARLES	CP, CE1	24 élèves
Emmanuelle CHUZEL	Moyenne Section, Grande Section, CP	20 élèves
Valérie WEISSE	Petite Section, Moyenne Section	24 élèves

Nouveauté

A compter de janvier 2019, les inscriptions et les paiements pour la cantine et l'accueil périscolaire se feront en ligne. (site : Saint Restitut aux portes de la Drôme Provençale)

Travaux

Les travaux 2018 sont enfin concrétisés par le changement des menuiseries de l'aile Est de l'école primaire et le ravalement de sa façade Sud.



Sortie

Les élèves de Saint Restitut en classe de mer par Emmanuelle CHUZEL

Du 24 au 27 avril 2018, les enfants de la petite section au CE1 sont partis en classe de découverte à Valras plage dans le centre PEP « mer et soleil ». Ils ont été une soixantaine à avoir découvert les joies de la pêche à pied, du Land art sur la plage, des grands aquariums mais encore des promenades dans les superbes dunes du Languedoc.

Ce fut un séjour riche en émotions qui a permis aux enfants d'apprendre à mieux se connaître et à vivre ensemble ces aventures méditerranéennes. Une expérience ludique mais surtout pédagogique où les enfants ont développé leur autonomie et étendu leurs connaissances du monde marin...

Bref une expérience qui a fait... grandir !

Infos

« Passage de témoin » à l'amicale laïque avec l'élection d'un nouveau bureau à qui nous souhaitons une parfaite réussite dans leurs futures actions. Ont été élus :

Mathieu Legrand, Bénédicte Gerfaud, Anne-Estelle Millet, Stéphanie strupler, Emmanuelle Chuzel.

Un grand merci à l'équipe « sortante ».



INVITATION 11 NOVEMBRE 2018

Monsieur le maire de Saint Restitut, la municipalité et le président de l'Association des Anciens Combattants invitent :

Les présidents et les membres des associations de la commune, les résidents, les parents et enfants des écoles et leurs enseignants, les pouvoirs publics, à venir participer à la :

CÉRÉMONIE ANNIVERSAIRE du 11 NOVEMBRE 1918



Rendez-vous place du Colonel Bertrand, le dimanche 11 Novembre 2018 à 09h45.
Départ du cortège centenaire de la libération à 10h00 pour le Monument aux Morts.
Dépôt de gerbes et bouquets par les enfants, les veuves d' A/C et les autorités.
Appel des « MORTS pour la FRANCE » - Sonneries - Marseillaise chantée.
Lecture du Message Officiel par Monsieur le Maire.
Remerciements aux Portes - Drapeaux.
La Cérémonie sera suivie d'un « Vin d'Honneur » offert par la Municipalité aux personnes présentes au Monument aux Morts (salle polyvalente) et d'un repas amical.



SOYEZ NOMBREUX A VENIR HONORER LA MEMOIRE DE TOUS NOS « MORTS POUR LA FRANCE »

Le Maire : Y ARMAND Le Président des A/C : H DECOCQ



A VOS AGENDAS

NOVEMBRE

10 sept. au 30 déc.	Expo 18, un monde nouveau	Tous les jours sauf lundi et mardi ou sur RV. 0623669645	Centre d'Art Contemporain	15h à 18h
Vendredi 09	Assemblée générale	Foyer Rural	Salle polyvalente	18h30
Dimanche 11	Commémoration	Anciens combattants	Place Colonel Bertrand	9h45
Dimanche 11	Les femmes et la guerre	L'éloquente compagnie	Salle du clos de la Baume	15h
Vendredi 16	Spectacle en faveur des papillons blancs	Comité des fêtes	Salle polyvalente	20h30
Samedi 17	One Man Show comique	Les arts diffusion	Salle polyvalente	20h30
Mercredi 21	Petit loto	Club Vermeil	Salle du clos de la Baume	14h30
Vendredi 23	Concert	R'estival	Salle polyvalente	19h30
Dimanche 25	Marché de l'avent	Comité des fêtes	Salle polyvalente	journée

DECEMBRE

Vendredi 07 & Samedi 08	Téléthon	Chapeauté par FR et l'AFM	Salle polyvalente	Voir programme
Dimanche 09	L'ensemble vocal du rocher chante Noël	Crèches et traditions	Église	15h
Samedi 15	LOTO école de foot	Football club	Salle polyvalente	18h30
Samedi 15	Goûter de Noël	Club vermeil	Salle du clos de la Baume	15h
Mercredi 19	Cabaret des enfants	L'éloquente compagnie	Salle polyvalente	15h

ACTEUR ET RESPONSABLE

BIEN VIVRE ENSEMBLE, DES MOTS, DES ACTES

INFO EN BREF

Pour évoquer encore une fois le « bien vivre ensemble », il est recommandé à chacun d'entre nous d'entretenir les abords de sa propriété ou de l'immeuble occupé, au titre de l'article 32 du Règlement Départemental Sanitaire de la Drôme.

Les vœux du Maire à la population se dérouleront le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30 à la salle polyvalente.

A ce titre, nous sollicitons les Saint Restitutiens pour veiller à l'entretien des abords au droit de chacune de leur façade ou de leur parcelle, en limite des voies publiques, de façon à ce qu'aucun branchage, ronce et végétation diverse, émanant de leur propriété, puissent gêner la circulation ou contribuer à l'encombrement ou au mauvais entretien des bas côtés.

Concernant le village, un passage des agents du service technique est effectué courant de l'automne 2018 pour une remise à niveau du désherbage. Par la suite, les habitants du village sont invités à maintenir les abords en bon état de propreté au droit de leur façade ou de leur parcelle, en limite avec la voie publique.

Les végétations florifères de nos villages provençaux peuvent être laissées en place en quantité modérée (roses trémières, valérianes...).

Au nom de la collectivité, nous adressons tous nos remerciements aux Saint Restitutiens qui sans aucune recommandation réalisent déjà ces travaux ainsi qu'à tous ceux qui ne manqueront pas d'y procéder tout prochainement.

ARTICLE 32 : Règlement Départemental Sanitaire de la Drôme, 1^{er} alinéa

« Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer, dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ».

A LA RENCONTRE DE NOS QUARTIERS, LE 9 OCTOBRE 2018

Rencontre élus-référents de quartiers.

Moment d'échanges et d'informations où les sujets les plus divers ont été abordés :

Le déploiement de la fibre optique, les travaux 2018, la CCDSP (communauté de communes), la sécurité routière et les stationnements irréguliers dans le village, notamment aux abords de la Maison des Assistants Maternels, toujours les incivilités au niveau des points d'apports volontaires des ordures ménagères et le manque de tris sélectifs, proposition d'étendre la protection citoyenne sur d'autres quartiers, extinction de l'éclairage public sur une partie de la nuit, travaux programmés pour la prévention des risques inondation, enfouissement ligne Haute Tension...

Rencontre sollicitée par les riverains de la Place de l'Eglise.

Le dépôt d'un permis d'aménager est envisagé concernant le revêtement de la Place de l'Eglise, l'aménagement de la Trouée des Remparts, la circulation et le stationnement sur cette zone, ainsi que la création d'une nouvelle fontaine dite « des aveugles ».

Ce projet vise à mettre en avant l'histoire des origines de notre village tout en valorisant notre église, classée monument historique.

Nous rappelons que ce permis d'aménager, comme n'importe quel autre document d'urbanisme sur la commune sera soumis à l'approbation de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

L'AI VISTA VIURE, L'AI VISTA MÒRTA, L'AI VISTA CORRE APRÈS SA MÒRT...DE QUI'ES AQUÒ ?
LA FUELHA QUE TOMBA
JE L'AI VUE VIVRE, JE L'AI VUE MORTE, JE L'AI VUE COURIR APRÈS SA MORT... QU'EST CE ?
LA FEUILLE QUI TOMBE